



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Véritable acteur de la prévention, il peut proposer des améliorations de ses différentes situations de travail visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains et à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des personnes à mobilité réduite. Il est également en mesure de développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail. Cette aptitude ne peut être confondue avec un niveau de classification professionnelle.



PROGRAMME DE FORMATION

Domaine de compétence 1 et 2 - Se situer en tant qu'acteur prévention, observer et analyser une situation de travail, participer à la maîtrise des risques

Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure
Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel
Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain
Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction
Informar la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée
Alerter la hiérarchie
Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée et visant une efficacité maximum de l'intervention

Domaine de compétences 3 - Accompagner une personne à la mobilité (ALM)

Mettre en oeuvre un accompagnement à partir de son analyse et en prenant soin de la personne aidée et de soi
Analyser la situation d'accompagnement

PUBLIC

Tout public

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base
(Lire, écrire, compter)

DURÉE

21 heures - 3 jours

EFFECTIF

4-8 apprenants

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Présentiel / Téléformation

DÉLAI DE MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL DE FORMATION

Co-construction selon les modalités du financement (nous contacter)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques (définir le cadre législatif de son intervention, les dangers, les risques d'atteinte à la santé sur son lieu de travail, accident de travail et de trajet, maladies professionnelles, fait et opinion...)

Pédagogie active

- Remplissage de fiche d'observation et d'analyse d'un situation de travail.

- Mises en situation : accompagnement à la mobilité

- Appartement pédagogique équipé : appartement dépendance vidéos pédagogiques, ordinateur accès Internet

A la fin du stage, les apprenants reçoivent une clef USB avec le résumé de la formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Consultez notre site internet, rubrique : Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La modalité d'évaluation se fait selon le référentiel INRS et un certificat est délivré par le réseau prévention

FINANCEMENT

PDC : pris en charge pour les SPE et ASSMAT
Autres (Nous contacter)

TARIF

Nous consulter

LIEUX DE LA FORMATION

PARIS - Ile de France - PACA

FRAIS DE DOSSIER ET D'INSCRIPTION

Gratuit

NOS LOCAUX

Au cœur de la ville à proximité des moyens de transport

Dans le cas où vous seriez en situation de handicap, contactez notre référent : referent.handicap@aritasgroupe.fr



Contact Inscription

86 rue Cardinet - 75017 PARIS

Tel. 01.42.93.48.82

contact@aritasgroupe.fr

www.aritasgroupe.fr

Version juin 2025